|  |  |
| --- | --- |
| Logo of the European Commission, 12 yellow stars on a blue background arranged in a circle and framed by two light grey graphic elements representing the Berlaymont building, which is the headquarter of the European Commission. | COMMISSION EUROPÉENNE |

AVIS DE VACANCE POUR UN POSTE D’EXPERT NATIONAL DÉTACHÉ

|  |  |
| --- | --- |
| DG – Direction – Unité | DG FISMA – Unité D2 |
| Numéro de poste Sysper: | 256994 |
| Personne de contact:  Prise de fonctions souhaitée:  Durée initiale:  Lieu de détachement: | Raluca PRUNA  …Q3 trimestre 2024  2… années  Bruxelles  Luxembourg  Autre: Click or tap here to enter text. |
| Type de détachement |  |
| Cet avis de vacance est ouvert aux:    ainsi qu’aux  pays AELE suivants:  Islande  Liechtenstein  Norvège  Suisse  pays tiers suivants: …  organisations intergouvernementales suivantes: … | |
| Délai des candidatures | Date limite pour postuler: 25-09-2024 |

**Présentation de l’entité (nous sommes)**

L’unité D2 Criminalité financière est une équipe motivée et dynamique au sein de la direction Banque, assurances et criminalité financière de la DG FISMA. L’unité est en charge de la politique et de la législation de l’Union Européenne dans le domaine de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT).

L’unité travaille à la réforme du cadre législatif de l’Union Européenne en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et les négociations récemment conclues sur un paquet législatif ambitieux présenté par la Commission en juillet 2021. Il s’agit notamment de la définition d’un corpus réglementaire unique en matière de LBC/FT et la création d’une autorité européenne de lutte contre le blanchiment de capitaux, qui constituera une refonte majeure de l’architecture institutionnelle au niveau de l’Union Européenne. Ce travail sera suivi par l'achèvement du corpus réglementaire en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, avec le déploiement de normes techniques réglementaires et d'autres actes de droit dérivé. Les travaux de l’unité comprennent également une participation active aux travaux du Groupe d’action financière (GAFI), principal organisme de normalisation de la LBC/FT au niveau mondial. L’unité participe également activement à l’évaluation du cadre LBC/FT des pays tiers qui sont dans un processus d’adhésion à l’UE.

**Présentation du poste (nous proposons)**

La LBC/FT, notamment par l’élaboration d’une politique globale dans ce domaine, est une priorité pour la Commission. L’équipe LBC/FT se concentre principalement sur les tâches suivantes:

* Contribuer à la définition de la politique générale de l'UE dans le domaine de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, notamment l’élaboration du droit dérivé nécessaire pour compléter le corpus réglementaire unique en matière de LBC/FT.
* Contribuer à la mise en œuvre et l’application effectives du cadre normatif de l’UE.
* Contribuer à la participation active de la Commission européenne aux différents travaux du GAFI et de son organe régional MONEYVAL. Préparer et intervenir lors de réunions avec d'autres organismes importants s'intéressant de près à la lutte contre le blanchiment d'argent, tels que le Comité de Bâle, la Banque centrale européenne, Europol, le Parquet européen et d'autres.
* Assurer l’interface des différentes parties prenantes et acteurs des secteurs public et privé concernant différents sujets relatifs au blanchiment d'argent et au financement du terrorisme.
* Rédiger des réponses aux questions orales et écrites ainsi qu’aux pétitions des membres du Parlement européen.
* Répondre (ou coordonner des réponses) à des demandes d'informations externes.

**Profil du titulaire (nous recherchons)**

Les qualifications requises pour ce poste comprennent de savoir travailler en équipe. Le candidat retenu travaillera en effet non seulement avec les collègues de son unité mais aussi un grand nombre de collègues d’autres services de la Commission et du SEAE, ainsi que des parties prenantes externes. Il devra savoir travailler avec d’autres personnes pour atteindre de manière efficace un objectif commun. Une capacité d’écoute et d’ouverture aux idées de chacun, la volonté de travailler pour le bien du groupe dans son ensemble ainsi qu’un sens aigu des responsabilités sont des qualités essentielles.

La fonction suppose de pouvoir rédiger des notes d’information d’une constante et bonne qualité, souvent sous pression et dans des délais contraints. Elle suppose également de savoir garder une vue d’ensemble des priorités, d’apporter son soutien à la politique globale de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme actuellement conduite au niveau de l’Union et de contribuer à son développement là où il est rendu nécessaire. Des déplacements professionnels peuvent être requis dans l’exercice de cette fonction.

**Critères d’éligibilité**

Le détachement sera régi par la **décision de la Commission C(2008) 6866** du 12/11/2008 relative au régime applicable aux experts nationaux détachés et aux experts nationaux en formation professionnelle auprès des services de la Commission (décision END).

Aux termes de la décision END, vous devrez obligatoirement remplir les critères d’éligibilité suivants **à la date de début du détachement** :

Expérience professionnelle : posséder une expérience professionnelle d’au moins trois ans dans des fonctions administratives, judiciaires, scientifiques, techniques, de conseil ou de supervision, à un grade équivalant au groupe de fonctions administrateur AD. Un très bon niveau de connaissance et / ou une expérience dans le domaine des politiques de lutte contre le blanchiment d'argent est nécessaire, au niveau national et / ou international;

Ancienneté de service : avoir une ancienneté d’au moins un an (12 mois) auprès de votre employeur actuel, dans un cadre statutaire ou contractuel;

Employeur : être employé par une administration publique nationale, régionale ou locale, ou par une organisation intergouvernementale (OIG); exceptionnellement et après dérogation, la Commission peut accepter des candidatures lorsque votre employeur est un organisme du secteur public (e.g. agence ou institut de régularisation), une université ou un organisme de recherche indépendant.

Compétences linguistiques : avoir une connaissance approfondie d’une des langues de l’Union européenne et une connaissance satisfaisante d’une autre langue de l’Union européenne dans la mesure nécessaire aux fonctions qu’il est appelé à exercer. Si vous venez d’un pays tiers, vous devrez justifier posséder une connaissance approfondie de la langue de l’Union européenne nécessaire à l’accomplissement des tâches qui vous seront confiées.

**Conditions du détachement**

Durant toute la durée de votre détachement, vous devrez rester employé et rémunéré par votre employeur et devrez également rester couvert par votre sécurité sociale (nationale).

Vous exercerez vos fonctions au sein de la Commission dans les conditions fixées par la décision END précitée et serez soumis(e) aux règles de confidentialité, de loyauté et d’absence de conflit d’intérêts qui y sont définies.

Dans le cas où le poste est publié avec indemnités de séjour, celles-ci ne vous seront octroyées que si vous remplissez les conditions prévues à l’article 17 de la décision END.

Le personnel en poste dans une délégation de l’Union européenne doit obligatoirement disposer d’une habilitation de sécurité (jusqu’au niveau SECRET UE/EU SECRET conformément [à la décision de la Commission (EU – Euratom) 2015/444 du 13 mars 2015](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32015D0444). Il vous appartient de lancer cette procédure d’habilitation de sécurité avant d’obtenir la confirmation de votre détachement.

**Soumission des candidatures et procédure de sélection**

Si vous êtes intéressé, veuillez suivre les instructions données par votre employeur pour postuler.

La Commission Européenne **acceptera seulement les candidatures qui auront été soumises par l’intermédiaire de la Représentation Permanente / Mission Diplomatique de votre pays auprès de UE, le secrétariat de l’AELE (EFTA) ou par le(s) canal (canaux) qui aura (auront) été spécifiquement convenu(s)**. Les candidatures reçues directement de votre part ou de votre employeur ne seront pas prises en considération.

Vous devez envoyer votre candidaturesous format **CV Europass** ([Créez votre CV Europass | Europass](https://europa.eu/europass/fr/create-your-europass-cv))en français, anglais ou allemand.Votre CV doit obligatoirement mentionner votre nationalité.

Veuillez ne pas ajouter d’autres documents(tels que copie de carte d’identité, copie des diplômes ou attestation d’expérience professionnelle, etc.). Le cas échéant, ces documents vous seront demandés ultérieurement.

**Traitement des données à caractère personnel**

La Commission européenne veillera à ce que les données à caractère personnel des candidats soient traitées dans le plein respect du règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil ([[1]](#footnote-1)). Ces dispositions s’appliquent en particulier à la confidentialité et à la sécurité de ces données. Avant de postuler, veuillez lire la déclaration de confidentialité.

1. () Règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l’Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) nº 45/2001 et la décision nº 1247/2002/CE (JO L 295 du 21.11.2018, p. 39). [↑](#footnote-ref-1)